

Phoenix B

Variété d'agrément pour amateurs.



Origine

Le Phoenix a été obtenu en Allemagne par l'institut du Geilweilerhof en 1964. Il s'agit d'un hybride interspécifique issu d'un croisement entre le Bacchus et le Villard blanc (12375 Seyve-Villard).

Utilisation

Variété d'agrément pour amateurs.

Nom de la variété en France

Phoenix

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Phoenix est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" depuis 2015 sur la liste A. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas et Suède.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages bronzées, avec une densité nulle à très faible des poils couchés et des poils dressés,
- aux rameaux herbacés de couleur rouge foncé ou violacé,
- aux feuilles adultes petites, orbiculaires ou légèrement réniformes, entières, avec un sinus pétiolaire ouvert en U, des dents moyennes ou longues par rapport à leur base, à côtés rectilignes ou convexes, une pigmentation anthocyanique des nervures faible à moyenne, un limbe involuté, légèrement bullé, et à la face inférieure, une densité nulle à très faible des poils couchés et des poils dressés,
- aux baies qui sont de forme arrondie ou légèrement elliptique et à veines apparentes à maturité.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année

2018

ha

0

Profil génétique

	MicrosatelliteVVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allele 1	141	225	247	178	194	246	248	233	239
Allele 2	149	234	251	186	194	262	254	243	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Le Phoenix est une variété de vigueur moyenne à forte, fertile et à port érigé. Elle résiste assez bien aux froids hivernaux.

Sélection clonale en France

Il n'y a pas encore de clone agréé de cette variété.

Phénologie

Epoque de débourrement : comme le Chasselas.
Epoque de maturité : 1ère époque, comme le Chasselas.

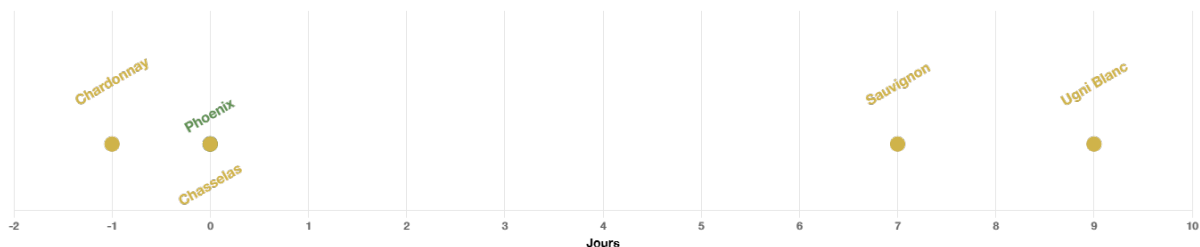
Debourrement

Potentialités technologiques

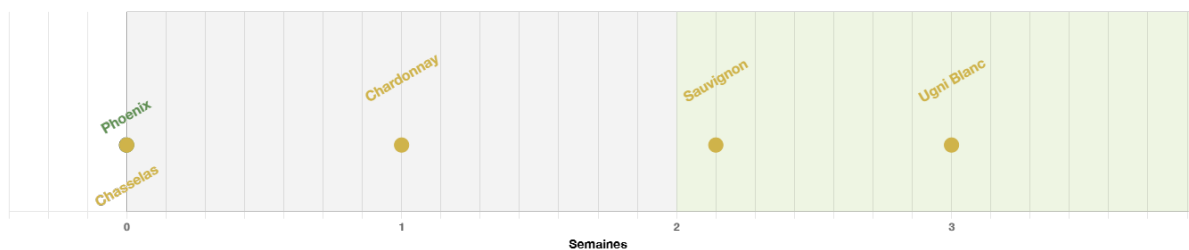
Les grappes du Phoenix sont petites à moyennes et compactes. Les baies sont de taille moyenne, à saveur simple, avec une pellicule épaisse et une pulpe moyennement juteuse. Les vins produits présentent une bonne acidité et ont des arômes herbacés et de fleur de sureau.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Phoenix est peu sensible à l'oïdium et très peu sensible au mildiou. Cependant, il doit être greffé et il est aussi un peu sensible à la pourriture grise. En dépit des tolérances décrites, une protection fongicide minimale est nécessaire pour protéger suffisamment la végétation et la vendange, notamment lors des millésimes où la pression des maladies est forte.



Maturité



Références bibliographiques

- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Beschreibende Sortenliste Reben. Bundessortenamt, 2015, Hanovre, Allemagne.
- Wine Grapes. J. Robinson et al, 2012, Ed. Penguin, Angleterre.
- Farbatlas Rebsorten, 300 Sorten und ihre Weine. H. Ambrosi, 2011, Ed. Ulmer, Allemagne.
- Les cépages résistants aux maladies cryptogamiques. Collectif, 2012, Ed. Groupe ICV, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*